



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Service eau environnement

Unité police de l'eau

1°363/1E

Monsieur le Président de la  
Communauté de Communes Pévèle Carembault  
Hôtel de Ville  
Place du Bicentenaire  
BP 63

59710 PONT-A-MARCQ

Lille, le 01 AVR. 2019

Monsieur le Président,

Par courrier reçu le 20 février 2018, vous nous avez transmis un dossier relatif aux « travaux de restauration écologique et hydromorphologique sur la commune d'Ennevelin ».

Le 28 février 2018, nous avons déclaré le dossier non recevable et avons émis des premières observations sur le fond.

Votre réponse en date du 15 mai 2018 (reçue le 07 juin 2018) ne répondant pas à l'ensemble de nos remarques, un second courrier de demande de compléments a été envoyé le 17 juillet 2018 avec un délai de 6 mois pour y répondre.

Par courrier du 15 mars 2019, vous nous demandez le retrait du dossier d'autorisation environnementale n'ayant pu nous déposer les compléments demandés dans le délai imparti de 6 mois.


**Je vous informe que nous clôturons votre dossier.**

Il conviendra de nous transmettre un nouveau dossier, répondant à nos observations.

L'unité Police de l'Eau, en charge de l'instruction de ce dossier, enregistré sous le n° 59-2018-00026, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. 03.28.03.84.17).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes salutations distinguées.

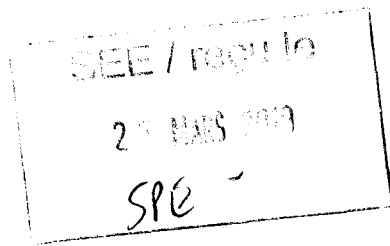
L'adjointe à la Responsable du  
Service Eau Environnement,



Lucie LAVOGIEZ

Copie à la Délégation territoriale de Lille de la DDTM

Pont à Marcq, le 15 mars 2019



**SPE/**

25 MARS 2019

N° 330

**Madame Doresse**  
**DDTM du Nord**  
Chef du Service Eau Environnement  
Unité Police de l'Eau  
62, boulevard de Belfort  
CS 90007  
59042 Lille Cedex

*Réf. : 2019.0\_EU*

*Objet : Retrait du dépôt du Dossier loi sur l'eau / travaux Marque sur Ennevelin*

*Contact : Emmanuelle UHRES – [ehres@pevelecarembault.fr](mailto:ehres@pevelecarembault.fr)*

Madame,

Nous vous avons déposé un dossier de demande d'autorisation environnementale pour des travaux de restauration écologique et hydromorphologique de la Marque à Ennevelin le 15 mai 2018.

Vous nous avez adressé vos commentaires et demandes complémentaires en date du 17 juillet 2018. Suite à cette réponse, nous avons missionné le bureau d'études pour apporter les éléments manquants (notamment une étude hydraulique complémentaire permettant de déterminer l'impact hydraulique des aménagements par le biais d'une modélisation des écoulements pour les crues biennale et décennale).

Nous n'avons pas pu déposer dans les délais impartis le nouveau document et nous vous demandons le retrait du dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations les meilleures.

Jean-Luc DETAVERNIER



Président de la Communauté  
de communes Pèvèle Carembault

Hôtel de Ville  
Place du Bicentenaire | Tél. : 03 20 41 26 48 | [contact@pevelecarembault.fr](mailto:contact@pevelecarembault.fr)  
59710 Pont-à-Marcq | Fax : 03 20 41 17 96 | [www.pevelecarembault.fr](http://www.pevelecarembault.fr)

Aix - Attiches - Auchy-lez-Orchies - Avelin - Bachy - Bersée - Beuvry-la-Forêt - Bourghelles - Bouvignies - Camphin-en-Carembault - Camphin-en-Pèvèle  
Cappelle-en-Pèvèle - Chemy - Cobrieux - Coutiches - Cysaing - Ennevelin - Genech - Gondécourt - Herrin - Landas - La Neuville - Louvil - Mèrignies - Morcheaux  
Mons-en-Pèvèle - Mouchin - Nomain - Orchies - Ostricourt - Phalempin - Pont-à-Marcq - Saméon - Templeuve - Thumeries - Tourmignies - Wahagnies - Wannehain